



Mairie de Baziège
182 Av. de l'Hers
31450 Baziège

ARRÊTE N° 012/2025

Du 2 décembre 2025

Portant désignation du référent communal dans le cadre de la réforme de l'apostille et de la légalisation des actes publics

Jean ROUSSEL Maire de Baziège,

Vu l'ordonnance n° 2020-192 du 4 mars 2020 portant réforme des modalités de délivrance de la légalisation et de l'apostille ;

Vu le décret n° 2021-1205 du 17 septembre 2021 relatif à la légalisation et à l'apostille des actes publics établis par les autorités françaises ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2024 portant application de l'article 1^{er} du décret n° 2021-1205 du 17 septembre 2021 ;

Considérant la nécessité de désigner un ou des référents communaux dans le cadre la mise en œuvre de la réforme de l'apostille et de la légalisation des actes publics ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

- Mme Coralie BACHIMONT, Chargée d'accueil
- Mme Bénédicte CENAC, Directrice du service population,
- Mme Anouchka QUEULIN, Chargée d'accueil

sont désignées en qualité de référentes communales pour la réforme de l'apostille et de la légalisation.

Article 2 : Les référentes auront pour mission de coordonner la mise en place des nouvelles procédures relatives à l'apostille et à la légalisation des actes publics au sein de la commune, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

À ce titre, elles assureront le lien avec les organisations du notariat, verseront dans le portail dédié les signatures des élus habilités et des agents délégués, et assureront la mise à jour régulière de la base.

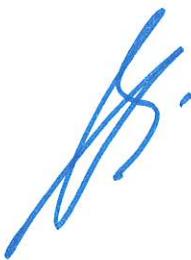
Article 3 : Une copie du présent arrêté sera notifiée aux intéressées, transmise par courriel et fera l'objet d'une publication sur le site internet de la commune et sur le site intramuros.

Fait à Baziège, le 02/12/2025

Le Maire
ROUSSEL Jean

Notifié le :

Signature :



Monsieur le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télerecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>